



DIVISIONS REGIONALES ILE DE FRANCE

TIR A L'ARC

Règlement

Applicable à compter du 1^{er} septembre 2006

Comité régional d'Ile-de-France de Tir à l'Arc
30, avenue Gallieni - 94100 Saint-Maur-des-Fossés
Tél. : 01 41 81 12 10 - Fax : 01 49 76 08 86 - archer.idf@wanadoo.fr
Association loi 1901 agréée Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, déclarée le 7 juin 1909, n°153714

www.tiralarcidf.com

Présentation	Page 3
Division Régionale Excellence	Page 4
Division Régionale Honneur	Page 7
Division Régionale Campagne	Page 10
Division Régionale Jeunes	Page 12
Division Régionale Nature	Page 14
Division Régionale 3D	Page 16
Formulaire inscription aux Divisions Régionales	Page 18

➤ Les clubs

La division régionale est réservée aux clubs d'Ile de France.

Par type d'équipe :

- Un club ne peut engager qu'une seule équipe (soit excellence, soit honneur).
- Les clubs ayant une équipe en Niveau National peuvent participer à la DR sans les 3 meilleurs de leur club au classement national individuel de la discipline sauf pour les divisions Excellence et Honneur qui s'appuie sur le classement FITA de l'année précédente. Ils ne pourront toutefois pas participer à la finale nationale.

La composition des équipes est communiquée à l'organisateur, suite à une convocation envoyée 30 jours avant le début de la compétition par le comité régional.

➤ La filière par équipe de club

Il existe 3 niveaux de Division :

- National
 - D1, D2
- Régional
 - Excellence, Honneur, Campagne, Jeunes, Nature, 3D
- Départemental

Par type d'équipe :

- Un même club ne peut pas avoir plusieurs équipes dans le même niveau de division.
- Si la meilleure équipe du club descend d'un niveau, les autres équipes descendent également d'un niveau.

➤ Composition de l'équipe

La Division régionale est ouverte aux catégories officielles propres à chaque discipline.

➤ Transferts

La règle fédérale des transferts s'applique.

➤ Attribution des points

Le classement final de la DR se fait sur le cumul des points obtenus lors des différentes étapes inscrites au calendrier.

➤ Départage des équipes

Pour le classement final, en cas d'égalité le départage se fera sur le plus grand total de points puis sur la meilleure place obtenue lors des différentes étapes.

➤ Participation des clubs en Division régionale et Départementale

Si un club participant à la finale des divisions départementales ou régionales refuse de monter, il sera maintenu au niveau départemental et l'accès à une finale régionale des divisions départementales ou nationale des divisions régionales lui sera interdit pendant deux ans. Si un club arrête sa participation en divisions nationales ou régionales, il est rétrogradé au niveau départemental.

Toute inscription de club dans une division départementale est soumise à l'approbation de son comité départemental.

Dames et Hommes Arc classique

Dames et Hommes Arc à poulies

➤ Objectif

La division régionale Excellence poursuit les objectifs suivants :

- Décerner le titre de champion de la Division Régionale d'Ile de France
- Désigner les 3 représentants de la région à la finale nationale des DR
- Préparer les archers à être compétitif le jour de la finale nationale

➤ Déroulement de l'épreuve

3 Fita (2*70m) par équipe. Le règlement général s'applique pour les 3 étapes de la division régionale excellence

➤ Nombre d'équipes : 8 ou 16

➤ Prix de l'inscription

- 150 € pour quatre archers sur 3 épreuves

L'engagement de l'équipe doit être envoyé au comité régional au plus tard, avant le 30 octobre. Aucun chèque ne sera ni accepté ni rendu passé ce délai.

➤ Dotation finalistes

Cette dotation a pour objet d'aider les clubs qualifiés pour la finale nationale. Elle sera attribuée au retour de cette compétition.

- 1ère place: 400 €
- 2ème place: 400 €
- 3ème place: 400 €

➤ Règlement

Les équipes sont composées de 4 archers dont les noms sont déposés au greffe au début de chaque compétition.

➤ Composition de l'équipe

La DR Excellence est ouverte aux catégories suivantes :

Minimes (avec certificat de sur classement), Cadets, Juniors, Seniors, Vétérans, Super vétérans

Les équipes, composées au minimum de 3 et au maximum de 4 archers, ne peuvent être mixtes ni en sexe, ni en arme.

➤ Déroulement de l'épreuve de qualification

A l'issue du tir de classement sur 2*70, quatre (deux) poules de quatre équipes seront constituées selon cet ordre:

Division à 16 équipes				
Poule A	1 ^{er}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	16 ^{ème}
Poule B	2 ^{ème}	7 ^{ème}	10 ^{ème}	15 ^{ème}
Poule C	3 ^{ème}	6 ^{ème}	11 ^{ème}	14 ^{ème}
Poule D	4 ^{ème}	5 ^{ème}	12 ^{ème}	13 ^{ème}

Division à 8 équipes				
Poule A	1 ^{er}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	8 ^{ème}
Poule B	2 ^{ème}	3 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}

Les points de "bonus" seront attribués à la 1ère moitié du nombre total d'équipes retenu dans les poules.

➤ Déroulement des épreuves

Dans chaque poule, chaque équipe rencontre les 3 autres (3 matches).

A l'issue de ces 3 matches, un classement par poule est établi par attribution de points sur les matches de poule

Match gagné = 1 point

Match perdu = 0 point

➤ Attribution des places

Duels de classement - 2 matches (Division à 16 équipes)

Match 1 : les classés du même rang des 4 poules se rencontrent pour déterminer le classement final :

Les équipes de la poule A rencontrent celles de la poule D, et les équipes de la poule B celles de la poule C.

Match 2 : les vainqueurs et les vaincus des matches 1 se rencontrent entre eux, selon le principe des petites et grandes finales.

A l'issue de ces 2 derniers matches :

Les 1^{ers} de chaque poule seront classés de la 1^{ère} à la 4^{ème} place

Les 2^{èmes} de chaque poule seront classés de la 5^{ème} à la 8^{ème} place

Les 3^{èmes} de chaque poule seront classés de la 9^{ème} à la 12^{ème} place

Les 4^{èmes} de chaque poule seront classés de la 13^{ème} à la 16^{ème} place

Duels de classement - 1 match (Division à 8 équipes)

Match 1 : les classés du même rang des 2 poules se rencontrent pour déterminer le classement final :

Les équipes de la poule A rencontrent celles de la poule B.

A l'issue de ce match :

Les 1^{ers} de chaque poule seront classés de la 1^{ère} à la 2^{ème} place

Les 2^{èmes} de chaque poule seront classés de la 3^{ème} à la 4^{ème} place

Les 3^{èmes} de chaque poule seront classés de la 5^{ème} à la 6^{ème} place

Les 4^{èmes} de chaque poule seront classés de la 7^{ème} à la 8^{ème} place

➤ Attribution des points

Division à 16 équipes							
Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1 ^{er}	40	5 ^{ème}	24	9 ^{ème}	12	13 ^{ème}	4
2 ^{ème}	36	6 ^{ème}	21	10 ^{ème}	10	14 ^{ème}	3
3 ^{ème}	32	7 ^{ème}	18	11 ^{ème}	8	15 ^{ème}	2
4 ^{ème}	28	8 ^{ème}	15	12 ^{ème}	6	16 ^{ème}	1

Division à 8 équipes							
Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1 ^{er}	12	3 ^{ème}	8	5 ^{ème}	4	7 ^{ème}	2
2 ^{ème}	10	4 ^{ème}	6	6 ^{ème}	3	8 ^{ème}	1

Le classement final de la DR (3 étapes) se fait sur le cumul des points obtenus lors des 3 étapes.

➤ **Départage des équipes**

En cas d'égalité de :

De scores à la fin d'un match : on procède à un tir de barrage selon le règlement international.

De points après les 3 matches de poule : les scores des matches (sans addition d'un éventuel score de barrage) des équipes sont cumulés et servent au départage.

En cas de nouvelle égalité à l'issue des 3 matches de poule (points et scores), on procède à un tir de barrage entre les équipes pour définir leur classement au sein de la poule ;

➤ **Finale Nationale des DR**

Le comité régional prend en charge l'inscription des 3 équipes représentant l'Ile de France.

Si une équipe refuse la participation à cette finale, elle se verrait reléguer en DR Honneur la saison suivante.

➤ **Maintien ou descente**

A l'issue de la finale régionale, un classement définitif sera établi de la 1^{ère} à la 16^{ème} (8^{ème}) place. Les deux dernières équipes en division à 16 équipes ou la dernière équipe en division à 8 équipes de ce classement tireront en DR Honneur la saison sportive suivante.

En plus des deux équipes reléguées en fin de saison, autant d'équipes passeront en Division régionale Honneur que d'équipes de D2 ou D1 Poulies descendent en DR Excellence.

➤ **Sanction**

Les équipes s'engagent à participer à toutes les étapes de la DR. En cas de non participation à l'une de ces épreuves (qualification et matches de poules), une pénalité de 30 points sera appliquée à l'équipe.

Une équipe qui refusera de participer à la finale nationale des DR sans motif valable (appréciation donnée par le bureau du comité) sera rétrogradée en Division Départementale, et remplacée par l'équipe suivante selon le classement.



Division Régionale Honneur

Dames et Hommes Arc classique

Dames et Hommes Arc à poulies

➤ Objectif

La division régionale Honneur poursuit les objectifs suivants :

- Permettre l'accès à la Division Régionale Excellence
- Proposer une pratique compétitive par équipe de club adaptée au niveau des archers

➤ Déroulement de l'épreuve

Le classement de la DR prend en compte les résultats de 3 concours :

- Un concours salle
- Un concours 2x50 m
- Un Fita (2x70 m)

➤ Nombre d'équipes : 8 ou 16

➤ Prix de l'inscription

- 100 € pour quatre archers sur 3 épreuves

L'engagement de l'équipe doit être envoyé au comité régional au plus tard, avant le 30 octobre. Aucun chèque ne sera ni accepté ni rendu passé ce délai.

➤ Règlement

La DR Honneur est réservée aux clubs d'Ile de France. Un club ne peut engager qu'une seule équipe. Les clubs ayant une équipe en DR excellence ne peuvent participer à la DR honneur. Le classement de la DR Honneur prend en compte les résultats de 3 concours définis en début de saison sportive.

➤ Composition de l'équipe

La DR Honneur est ouverte aux catégories suivantes :

Minimes (avec certificat de sur classement), Cadets, Juniors, Seniors, Vétérans, Super vétérans

Les équipes, composées au minimum de 3 et au maximum de 4 archers, ne peuvent être mixtes ni en sexe, ni en arme.

➤ Déroulement des épreuves

A l'issue de chaque concours, des points sont attribués en fonction de la place selon le tableau d'attribution des points.

➤ Déroulement de l'épreuve Fita

A l'issue du tir de classement sur 2*70, quatre poules de quatre équipes seront constituées selon cet ordre:

Division à 16 équipes				
Poule A	1 ^{er}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	16 ^{ème}
Poule B	2 ^{ème}	7 ^{ème}	10 ^{ème}	15 ^{ème}
Poule C	3 ^{ème}	6 ^{ème}	11 ^{ème}	14 ^{ème}
Poule D	4 ^{ème}	5 ^{ème}	12 ^{ème}	13 ^{ème}

Division à 8 équipes				
Poule A	1 ^{er}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	8 ^{ème}
Poule B	2 ^{ème}	3 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}

Les points de "bonus" seront attribués à la 1ère moitié du nombre total d'équipes retenu dans les poules.

Attribution des places

Duels de classement - 2 matches (Division à 16 équipes)

Match 1 : les classés du même rang des 4 poules se rencontrent pour déterminer le classement final :

Les équipes de la poule A rencontrent celles de la poule D, et les équipes de la poule B celles de la poule C.

Match 2 : les vainqueurs et les vaincus des matches 1 se rencontrent entre eux, selon le principe des petites et grandes finales.

A l'issue de ces 2 derniers matches :

Les 1^{ers} de chaque poule seront classés de la 1^{ère} à la 4^{ème} place

Les 2^{èmes} de chaque poule seront classés de la 5^{ème} à la 8^{ème} place

Les 3^{èmes} de chaque poule seront classés de la 9^{ème} à la 12^{ème} place

Les 4^{èmes} de chaque poule seront classés de la 13^{ème} à la 16^{ème} place

Départage des équipes

En cas d'égalité de :

De scores à la fin d'un match : on procède à un tir de barrage selon le règlement international.

De points après les 3 matches de poule : les scores des matches (sans addition d'un éventuel score de barrage) des équipes sont cumulés et servent au départage.

En cas de nouvelle égalité à l'issue des 3 matches de poule (points et scores), on procède à un tir de barrage entre les équipes pour définir leur classement au sein de la poule ;

➤ Attribution des points

Division à 16 équipes							
Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1 ^{er}	40	5 ^{ème}	24	9 ^{ème}	12	13 ^{ème}	4
2 ^{ème}	36	6 ^{ème}	21	10 ^{ème}	10	14 ^{ème}	3
3 ^{ème}	32	7 ^{ème}	18	11 ^{ème}	8	15 ^{ème}	2
4 ^{ème}	28	8 ^{ème}	15	12 ^{ème}	6	16 ^{ème}	1

Division à 8 équipes							
Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1 ^{er}	12	3 ^{ème}	8	5 ^{ème}	4	7 ^{ème}	2
2 ^{ème}	10	4 ^{ème}	6	6 ^{ème}	3	8 ^{ème}	1

➤ **Départage des équipes**

Lors de chaque concours excepté pour le Fita, les égalités sont tranchées sur le meilleur score individuel, puis le deuxième score.

En cas d'égalité persistante, les deux équipes seront déclarées ex æquo et se verront attribuer les points correspondant à cette place.

Pour le classement final, en cas d'égalité le départage se fera sur la meilleure place obtenue sur ces 3 épreuves puis au plus grand total de points aux différentes épreuves (cumul des scores sur le fita) puis sur le total de l'équipe à la meilleure épreuve, etc.

➤ **Montée en DR Excellence ou descente en DD**

A l'issue de la finale régionale, un classement définitif sera établi de la 1^{ère} à la 16^{ème} (8^{ème}) place.

Les deux premières équipes en division à 16 équipes ou la première équipe en division à 8 équipes de ce classement tireront en DR Excellence la saison sportive suivante.

Les deux dernières équipes en division à 16 équipes ou la dernière équipe en division à 8 équipes de ce classement tireront en Division Départementale la saison sportive suivante.

En plus des équipes reléguées en fin de saison, autant d'équipes passeront en Division Départementale que d'équipes de D2 ou D1 Poulies sont descendues en DR Excellence.

Une équipe qui refusera de monter en DR Excellence sera rétrogradée en Division Départementale, et remplacée par l'équipe suivante selon le classement.

➤ **Sanction**

Les équipes s'engagent à participer à toutes les étapes de la DR. En cas de non participation à l'une de ces épreuves (qualification et matches de poules), une pénalité de 30 points sera appliquée à l'équipe.

Division Régionale Campagne

➤ Objectif

La division régionale de tir en campagne poursuit les objectifs suivants :

- Proposer une pratique compétitive par équipe de club adaptée au niveau des archers
- une demande de clubs spécialisés en tir en campagne
- la désaffection sur certaines compétitions
- la création de nouveaux concours en IDF
- Décerner le titre de champion de la Division Régionale d'Ile de France

➤ Déroulement de l'épreuve

4 tireurs par peloton. 2 tireurs de chaque équipe par peloton, dans deux pelotons consécutifs
Le classement de la DR prend en compte les résultats de 3 concours.

➤ Prix de l'inscription

- 100 € pour quatre archers sur 3 épreuves

L'engagement de l'équipe doit être envoyé au comité régional au plus tard, avant le 30 octobre. Aucun chèque ne sera ni accepté ni rendu passé ce délai.

➤ Règlement

La DR Campagne est réservée aux clubs d'Ile de France. Un club ne peut engager qu'une seule équipe. Le classement de la DR Campagne prend en compte les résultats de 3 concours définis en début de saison sportive. Les équipes sont composées de 3 ou 4 archers dont les noms sont déposés au greffe au début de chaque compétition.

➤ Composition de l'équipe

La DR Campagne est ouverte aux équipes qui doivent être composée d'un compound maximum, et d'une féminine ou un arc nu (bare bow).

➤ Déroulement des épreuves

A l'issue de chaque concours, des points sont attribués en fonction de la place selon le tableau d'attribution des points.

➤ Attribution des points

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1 ^{er}	40	5 ^{ème}	24	9 ^{ème}	12	13 ^{ème}	4
2 ^{ème}	36	6 ^{ème}	21	10 ^{ème}	10	14 ^{ème}	3
3 ^{ème}	32	7 ^{ème}	18	11 ^{ème}	8	15 ^{ème}	2
4 ^{ème}	28	8 ^{ème}	15	12 ^{ème}	6	>=16 ^{ème}	1

➤ **Départage des équipes**

Lors de chaque concours, les égalités sont tranchées sur le meilleur score individuel, puis le deuxième score. En cas d'égalité persistante, les deux équipes seront déclarées ex æquo et se verront attribuer les points correspondant à cette place.

Pour le classement final, en cas d'égalité le départage se fera sur la meilleure place obtenue sur ces 3 épreuves puis au plus grand total de points aux différentes épreuves, puis sur le total de l'équipe à la meilleure épreuve, etc.

➤ **Championnat de France par équipes de club**

L'équipe championne de la division régionale, retenue pour participer et s'étant rendu au championnat reçoit une aide de :

- 400 € (frais de transport, frais hôtel, hébergement...)
- 80 € (inscription de l'équipe à la FFTA)

Les 2 équipes suivantes du classement recevront la même aide à condition qu'elles aient effectué le plancher de qualification requis pour la discipline.

Si l'équipe classée 2ème ou 3ème de la D.R. n'a pas fait le plancher de qualification adéquate, le montant de ses frais d'inscription à la D.R. lui sera remboursé.

➤ **Sanction**

Les équipes s'engagent à participer à toutes les étapes de la DR. En cas de non participation à l'une de ces épreuves (qualification et matches de poules), une pénalité de 30 points sera appliquée à l'équipe.

Division Régionale Jeunes

Arc classique

➤ Objectif

La division régionale Jeunes poursuit les objectifs suivants :

- Préparer à l'accession au championnat de France Jeunes par équipe de club
- Décerner le titre de champion de la Division Régionale d'Ile de France
- Proposer une pratique compétitive par équipe de club adaptée au niveau des archers

➤ Déroulement de l'épreuve

Le classement de la DR prend en compte les résultats de 3 concours :

- Deux concours salle
- Un concours 2x50 m

➤ Prix de l'inscription

- 100 € pour quatre archers sur 3 épreuves

L'engagement de l'équipe doit être envoyé au comité régional au plus tard, avant le 30 octobre. Aucun chèque ne sera ni accepté ni rendu passé ce délai.

➤ Règlement

La DR Jeunes est réservée aux clubs d'Ile de France. Un club ne peut engager qu'une seule équipe. Le classement de la DR Jeunes prend en compte les résultats de 3 concours définis en début de saison sportive. Les équipes sont composées de 3 à 4 archers dont les noms sont déposés au greffe au début de chaque compétition.

➤ Composition de l'équipe

La DR Jeunes est ouverte aux catégories suivantes :

- dans les catégories Benjamins et minimes :
 - Maximum : 2
 - Minimum : 1
- dans les catégories Cadets et juniors :
 - Maximum : 2
 - Minimum : 1

La mixité est autorisée

➤ Déroulement des épreuves

A l'issue de chaque concours, des points sont attribués en fonction de la place selon le tableau d'attribution des points.

➤ Attribution des points

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1 ^{er}	40	5 ^{ème}	24	9 ^{ème}	12	13 ^{ème}	4
2 ^{ème}	36	6 ^{ème}	21	10 ^{ème}	10	14 ^{ème}	3
3 ^{ème}	32	7 ^{ème}	18	11 ^{ème}	8	15 ^{ème}	2
4 ^{ème}	28	8 ^{ème}	15	12 ^{ème}	6	>=16 ^{ème}	1

➤ Départage des équipes

Lors de chaque concours, les égalités sont tranchées sur le meilleur score individuel, puis le deuxième score. En cas d'égalité persistante, les deux équipes seront déclarées *ex æquo* et se verront attribuer les points correspondant à cette place.

Pour le classement final, en cas d'égalité le départage se fera sur la meilleur place obtenue sur ces 3 épreuves puis au plus grand total de points aux différentes épreuves puis sur le total de l'équipe à la meilleure épreuve, etc.

➤ Sanction

Les équipes s'engagent à participer à toutes les étapes de la DR. En cas de non participation à l'une de ces épreuves (qualification et matches de poules), une pénalité de 30 points sera appliquée à l'équipe.



Division Régionale Parcours Nature

Dames et Hommes

En raison d'un refus de la F.F.T.A d'appliquer la règle des 3000 (1) (tir sur cible) aux disciplines de parcours, seule la première équipe du classement sera sélectionnée pour le Championnat de France par équipes de club.

➤ Objectif

La division régionale Parcours Nature poursuit les objectifs suivants :

- Décerner le titre de champion de la Division Régionale d'Ile de France
- Préparer les archers à être compétitif le jour de la finale nationale
- Proposer une pratique compétitive par équipe de club adaptée au niveau des archers

➤ Déroulement de l'épreuve

Les DR Parcours nature sont ouvertes aux équipes de club. La compétition se déroule sur 3 épreuves franciliennes inscrites au calendrier.

Chaque club ne peut engager qu'une seule équipe par DR.

➤ Prix de l'inscription

- 100 € pour trois archers sur 3 épreuves

L'engagement de l'équipe doit être envoyé au comité régional au plus tard, avant le 30 octobre. Aucun chèque ne sera ni accepté ni rendu passé ce délai.

➤ Règlement

La DR Nature est réservée aux clubs d'Ile de France. Un club ne peut engager qu'une seule équipe. Le classement de la DR Nature prend en compte les résultats de 3 concours définis en début de saison sportive. Les équipes sont composées de 3 archers dont les noms sont déposés au greffe au début de chaque compétition.

➤ Composition de l'équipe

Une équipe est composée de 3 tireurs. Ces trois tireurs doivent être :

- un tireur utilisant un Arc à poulies (catégorie Tir Libre ou catégorie Arc à poulies nu)
- un tireur utilisant un Arc nu (catégorie Arc nu ou catégorie Arc Chasse)
- un tireur utilisant un Arc Droit.

La mixité est autorisée dans les équipes hommes uniquement. Un club ayant une équipe dames inscrite à la D.R. ne peut pas avoir d'équipe homme mixte.

➤ Déroulement des épreuves

A l'issue de chaque concours, des points sont attribués en fonction de la place selon le tableau d'attribution des points.

➤ Attribution des points

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	40	5	24	9	12	13	4
2	36	6	21	10	10	14	3
3	32	7	18	11	8	15	2
4	28	8	15	12	6	≥16	1

➤ Départage des équipes

Lors de chaque concours, les égalités sont tranchées sur le meilleur score individuel, puis le deuxième score.

En cas d'égalité persistante, les deux équipes seront déclarées ex æquo et se verront attribuer les points correspondant à cette place.

Pour le classement final, en cas d'égalité le départage se fera sur la meilleur place obtenue sur ces 3 épreuves puis au plus grand total de points aux différentes épreuves puis sur le total de l'équipe à la meilleure épreuve, etc.

➤ Championnat de France par équipes de club

L'équipe championne de la division régionale hommes ou femmes, retenue pour participer et s'étant rendu au championnat reçoit une aide de :

- 400 € (frais de transport, frais hôtel, hébergement...)
- 80 € (inscription de l'équipe à la FFTA)

L'équipe suivante du classement recevra la même aide à condition qu'elle ait effectué le plancher de qualification requis pour la discipline.

Si l'équipe classée 2ème de la D.R. n'a pas fait le plancher de qualification adéquate, le montant de ses frais d'inscription à la D.R. lui sera remboursé.

➤ Sanction

Les équipes s'engagent à participer à toutes les étapes de la DR. En cas de non participation à l'une de ces épreuves (qualification et matches de poules), une pénalité de 30 points sera appliquée à l'équipe.

(1) Règle des 3000 :

Les ligues possédant un effectif de plus de 3000 licenciés peuvent présenter 1 équipe de club supplémentaire à partir de 3000 licenciés et puis par tranche de 3000 licenciés avec un maximum de 3 équipes.

Division Régionale Parcours 3D

En raison d'un refus de la F.F.T.A d'appliquer la règle des 3000 (1) (tir sur cible) aux disciplines de parcours, seule la première équipe du classement sera sélectionnée pour le Championnat de France par équipes de club.

➤ Objectif

La division régionale Parcours 3D poursuit les objectifs suivants :

- Décerner le titre de champion de la Division Régionale d'Ile de France
- Préparer les archers à être compétitif le jour de la finale nationale
- Proposer une pratique compétitive par équipe de club adaptée au niveau des archers

➤ Déroulement de l'épreuve

Les DR 3D nature sont ouvertes aux équipes de club. La compétition se déroule sur 3 épreuves franciliennes inscrites au calendrier.

Chaque club ne peut engager qu'une seule équipe par DR.

➤ Prix de l'inscription

- 100 € pour trois archers sur 3 épreuves

L'engagement de l'équipe doit être envoyé au comité régional au plus tard, avant le 30 octobre. Aucun chèque ne sera ni accepté ni rendu passé ce délai.

➤ Règlement

La DR 3D est réservée aux clubs d'Ile de France. Un club ne peut engager qu'une seule équipe. Le classement de la DR 3D prend en compte les résultats de 3 concours définis en début de saison sportive. Les équipes sont composées de 3 archers dont les noms sont déposés au greffe au début de chaque compétition.

➤ Composition de l'équipe

Une équipe est composée de 3 tireurs. Ces trois tireurs doivent être :

- un tireur utilisant un Arc à poulies (catégorie Tir Libre ou catégorie Arc à poulies nu)
- un tireur utilisant un Arc nu (catégorie Arc nu ou catégorie Arc Chasse)
- un tireur utilisant un Arc Droit.

La mixité est autorisée dans les équipes hommes uniquement. Un club ayant une équipe dames inscrite à la D.R. ne peut pas avoir d'équipe homme mixte.

➤ Déroulement des épreuves

A l'issue de chaque concours, des points sont attribués en fonction de la place selon le tableau d'attribution des points.

➤ Attribution des points

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	40	5	24	9	12	13	4
2	36	6	21	10	10	14	3
3	32	7	18	11	8	15	2
4	28	8	15	12	6	>=16	1

➤ Départage des équipes

Lors de chaque concours, les égalités sont tranchées sur le meilleur score individuel, puis le deuxième score. En cas d'égalité persistante, les deux équipes seront déclarées ex æquo et se verront attribuer les points correspondant à cette place.

Pour le classement final, en cas d'égalité le départage se fera sur la meilleur place obtenue sur ces 3 épreuves puis au plus grand total de points aux différentes épreuves puis sur le total de l'équipe à la meilleure épreuve, etc.

➤ Championnat de France par équipes de club

L'équipe championne de la division régionale hommes ou femmes, retenue pour participer et s'étant rendu au championnat reçoit une aide de :

- 400 € (frais de transport, frais hôtel, hébergement...)
- 80 € (inscription de l'équipe à la FFTA)

L'équipe suivante du classement recevra la même aide à condition qu'elle ait effectué le plancher de qualification requis pour la discipline.

Si l'équipe classée 2ème de la D.R. n'a pas fait le plancher de qualification adéquate, le montant de ses frais d'inscription à la D.R. lui sera remboursé.

➤ Sanction

Les équipes s'engagent à participer à toutes les étapes de la DR. En cas de non participation à l'une de ces épreuves (qualification et matches de poules), une pénalité de 30 points sera appliquée à l'équipe.

(1) Règle des 3000 :

Les ligues possédant un effectif de plus de 3000 licenciés peuvent présenter 1 équipe de club supplémentaire à partir de 3000 licenciés et puis par tranche de 3000 licenciés avec un maximum de 3 équipes.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION



DIVISION REGIONALE

Saison 2006-2007

Club :

Nom et prénom du correspondant :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Email :

Division Régionale		Mise	Participe		Total
Excellence	Classique Dames	150 €	Oui	Non	€
	Poulies Dames	150 €	Oui	Non	€
	Classique Hommes	150 €	Oui	Non	€
	Poulies Hommes	150 €	Oui	Non	€
Honneur	Classique Dames	100 €	Oui	Non	€
	Poulies Dames	100 €	Oui	Non	€
	Classique Hommes	100 €	Oui	Non	€
	Poulies Hommes	100 €	Oui	Non	€
Campagne		100 €	Oui	Non	€
Jeunes		100 €	Oui	Non	€
Nature		100 €	Oui	Non	€
3D		100 €	Oui	Non	€
TOTAL					€

Formulaire et chèque à retourner avant le 30 octobre 2006 à
Comité Ile de France de Tir à l'Arc
30, avenue Galliéni
94100 ST MAUR

Les chèques seront encaissés en début d'année 2007.

Comité régional d'Ile-de-France de Tir à l'Arc
30, avenue Gallieni - 94100 Saint-Maur-des-Fossés
Tél. : 01 41 81 12 10 - Fax : 01 49 76 08 86 - archer.idf@wanadoo.fr
Association loi 1901 agréée Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, déclarée le 7 juin 1909, n°153714

www.tiralarcidf.com